

Altviller

N° 17

Juin 2001

E d i t o

Par 301 voix de moyenne par candidat, soit 89,07% des suffrages exprimés, vous avez approuvé massivement notre action antérieure et vous avez confié au conseil municipal que je préside la gestion de votre commune pour les six ans à venir. Nous vous en remercions bien sincèrement et nous essaierons de nous montrer digne de votre confiance. Comme par le passé, nous oeuvrerons pour le bien-être de notre village dans l'intérêt de tous. Continuer à faire d'Altviller un village où il fait bon vivre sera notre premier souci. Garder à Altviller une "âme villageoise", tout en restant proche de la ville, sans ignorer les communes voisines sera notre ligne de conduite.

" Sans rancune contre personne, avec constance dans ce qui est juste, luttons pour achever l'œuvre dans laquelle nous sommes engagés... " (Abraham Lincoln.)

A l'approche de la période de vacances et de congés, je vous souhaite, à toutes et tous, une franche détente et une pleine récupération après une année de labeur. A vous écoliers, collégiens, lycéens et étudiants, je souhaite de bonnes vacances et tout particulièrement pour ceux en attente de résultats d'examens, je croise les doigts. A vous qui ne profitez pas encore de la reprise économique, je fais le vœu que la rentrée soit pour vous également une rentrée.



Au travail



Le nouveau conseil municipal est en place depuis le 11 mars dernier (voir en page 2)

Sommaire

Edito.....	p 1
Le nouveau conseil.....	p 1
Informations Communales.....	p 2
Etre pompier à Altviller.....	p 9
ASSE.....	p 10
Société des Ouvriers Mineurs.....	p 11
Infos pratiques.....	p 12

Informations communales

Elections municipales du 11 mars 2001

Inscrits : 441

Votants : 359

Exprimés : 338

Bulletins nuls : 10

Enveloppes vides : 11

Majorité absolue des suffrages exprimés (50% des voix plus une) : $169 + 1 = 170$

- André CLAMME	:	323 voix
- Jean-Jacques BALLEVRE	:	323 voix
- Eliane LAVANNIER	:	317 voix
- Gérard SENSER	:	316 voix
- Germaine BISCHOFF	:	314 voix
- Claude DERU	:	313 voix
- Anne-Louise PICQ	:	304 voix
- Gérard ANDRE	:	300 voix
- Jean-Pierre MATZ	:	299 voix
- Sébastien ALBERT	:	298 voix
- François HARDY	:	293 voix
- Adolphe BOUSSER	:	292 voix
- Jean-Luc HENRION	:	287 voix
- Norbert Gérard	:	284 voix
- Bernard GUERBER	:	253 voix

L'élection du maire et des adjoints s'est déroulée le vendredi 16 mars 2001 et les conseillers municipaux ont élu :

- **François HARDY** comme maire par 14 voix et un bulletin blanc. Ce dernier entame son 5^e mandat de maire.

- 1^{er} adjoint : **Jean-Luc HENRION** (14 voix et un bulletin blanc)

- 2^e adjoint : **Adolphe BOUSSER** (13 voix et 2 bulletins blanc)

Mise en place des commissions

Désignation des Conseillers Municipaux appelés à siéger au sein des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

- SIVOM de Saint-Avold : François Hardy
- Syndicat Intercommunal des Eaux de Barst : François Hardy et Bernard Guerber
- Syndicat d'assainissement des trois

vallées : François Hardy et Adolphe Bousser
suppléant : Claude Déru

• Syndicat d'aménagement de la nîed :
François Hardy et Bernard Guerber
Suppléant : Claude Déru

• Syndicat intercommunal de la voirie :
François Hardy et Jean-Luc Henrion

• Syndicat intercommunal d'action culturelle :
Jean-Luc Henrion et André Clamme
suppléant : Jean-Jacques Ballèvre

Candidats proposés à l'Administration en vue de la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs

(12 Titulaires + 12 Suppléants dans les communes de moins de 2 000 habitants)

François Hardy et Jean-Luc Henrion, André Clamme et Adolphe Bousser, Jean-Jacques Ballèvre et Norbert Gerard, Eliane Lavannier et Jean-Jacques Doucher, Gérard Senser et Denis Magra, Germaine Bischoff et Martin Spaeter, Claude Déru et Gustave Broquard, Anne-Louise Picq et Clément François, Gérard André et Joseph Picq, Jean-Pierre Matz et Jean-Marie Bischoff, Sébastien Albert et Jean-Paul Thiel (Vahl - Ebersing), Bernard Guerber et Léon Martinelle (Vahl - Ebersing)

Désignation des Conseillers Municipaux appelés à siéger au sein des Commissions Communales

Travaux & finances François Hardy, Jean-Luc Henrion, Adolphe Bousser, André Clamme, Gérard André, Bernard Guerber, Jean-Pierre Matz, Jean-Jacques Ballèvre	Bureau d'aide sociale Germaine Bischoff, Eliane Lavannier, Gérard Senser, Claude Déru	Information & communication Jean-Luc Henrion, Sébastien Albert, Jean-Jacques Ballèvre, Jean-Pierre Matz
Chasse & pêche Eliane Lavannier, Bernard Guerber, Gérard Senser	Cadastre & foncier Anne Louise Picq, Jean-Jacques Ballèvre, Claude Déru	Affaires scolaires Jean-Luc Henrion et Eliane Lavannier
Délégués à l'ASCA André Clamme, François Hardy	Jeunesse & sports André Clamme, Gérard Senser	Déléguée au C.A.T "Le village" Germaine Bischoff

Altviller

Budget 2001

Dépenses		Dont :
Achats et variations de stocks	198.000 F	Electricité et combustibles : 112.000 F Fournitures administratives : 11.000 F Fournitures scolaires : 20.000 F Sel de déneigement : 15.000 F
Services extérieurs	293.000 F	Entretien (bâtiments, voirie, terrains) : 125.000 F Bois et forêts : 95.000 F Primes d'assurances : 27.000 F
Autres services extérieurs	92.000 F	Déchetterie de Valmont : 20.000 F Fêtes et cérémonies : 25.000 F Frais d'affranchiss. et de télécomm. : 12.500 F Frais de gardiennage des forêts : 15.000 F
Impôts taxes et versements	7.200 F	Taxes foncières : 6.000 F
Charges de personnel	409.600 F	Salaires : 280.000 F Charges : 129.600 F
Dépenses imprévues	10.000 F	
Virement pour investissements	308.414 F	
Autres charges de gestion	470.000 F	Ordures ménagères : 154.000F* Service Départemental d'Incendie : 45.000 F Indemnités : 130.000 F Participation intercommunale : 96.000 F
Charges financières	162.500 F	Intérêts des emprunts : 160.000 F
Financement des reports 2000	32.042 F	
Total	1.982.756 F	
RECETTES		Dont :
Excédent antérieur	361.753 F	
Produits des services	289.692 F	Coupes de bois : 120.000 F Redevance Ordures ménagères : 158.007 F* Location de terrains : 7.500 F
Impôts et taxes	633.737 F	Contributions directes : 526.345 F Taxe sur les pylônes électriques : 30.320 F Redevance des mines : 42.000 F
Dotations et subventions	600.074 F	Dotation forfaitaire : 402.166 F Dotation de solidarité rurale : 30.000 F Compensation TP. TF. TH : 119.458 F Attribution FNTP : 11.500 F Fonds national de péréquation : 21.000 F
Produits de gestion	90.000 F	Location des immeubles : 85.000 F
Produits exceptionnels	7.500 F	
Total	1.982.756 F	

